

tot blz. 218; en wel in een heldere, overzichtelijke bladspiegel en met parallellopende teksten in de twee talen.

Bij het onderzoek blijkt, dat het heiligenbeeld van Gerlacus is geëvolueerd en beïnvloed door middeleeuwse, hagiografische modellen en literaire topen. De auteur registreert ze, maar blijft eerlijk: "Wie deze Gerlach was, en wat hij heeft gedaan, daarvoor zijn we tegelijkertijd bar slecht en wonderlijk goed ingelicht".

Degene die het forse boek te machtig vindt en een goed compendium over Gerlacus zoekt, wordt in noot 5 op blz. 10 verwezen naar het artikel van A. VAN BERKUM in de *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, tome 20 (1984), kolom 875-879, s.v. *Gerlach de Hout-hem*.

Wat betreft de *verering* werd er uitzonderlijk materieel onderzoek uitbesteed aan gerenomeerde instituten. Het gedeeltelijk bewaarde en aan Gerlacus toegeschreven gebeente, bijzonderlijk de schedel, werd onderzocht door de vakcollega's van de schrijfster, verbonden aan de Rijksuniversiteit van Groningen, en de bevindingen werden geformuleerd door J. PASVEER (blz. 109-118). Ook de vereerde *tunicella*, een tweekleurig, liturgisch kleed, destijds benut als omslagdoek van het partieel skelet, werd bestudeerd in de Zwitserse Abegg-Stiftung. Hierover werd rapport opgemaakt door M. FLURY-LEMBERG (blz. 101-108). Enige contradictie tussen de data in de *Vita* van Gerlacus en de technische gegevens over gebeente (waarschijnlijk 12de eeuw) en het kledingsstuk (10de of 11de eeuw!), is niet bewijsbaar.

Tenslotte een kleine kritische vraag. Waarom zijn ter eventuele ondersteuning van de historiciteit van Gerlacus niet de twee oorkondenzegels uit de 13de eeuw besproken, die toch de figuur van Gerlacus vertonen met de attributen van stok en reistas en met de eikeboom als tegenzegel? En hoe luidt het randschrift? De zegels zijn wel afgebeeld, namelijk op blz. 31, 86 en 87.

Dat bij de *verering* geen aandacht wordt besteed aan de prachtige barokkerk met de graftombe en de voor Nederland zeldzame rococofresco's, ligt voor de hand. Daar is voldoende over gepubliceerd: zie bijvoorbeeld *Anal. Praem.*, 66 (1990), blz. 293.

Abdijstraat 49
NL-5473 AD Heeswijk

H. VAN BAVEL, O. Praem.

Bernard ARDURA, *Prémontrés: histoire et spiritualité*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1995 (Centre Européen de Recherche sur les Congrégations et Ordres Religieux, C.E.R.C.O.R., Travaux et Recherches, VII), in-4°, 622 pp., cartes.

«L'ordre de Prémontré... est une institution vivante... [qui s'est développée selon les diverses] facettes du charisme de saint Norbert.

Aucune d'elle ne rend compte de la richesse totale de ce charisme, mais chacune contribue à sa beauté et à son éclat...» (p. 524).

Tout au long de son dernier livre, le père Bernard Ardura a cherché à présenter, à mettre en valeur les diverses facettes du charisme de saint Norbert: l'histoire et la spiritualité de l'ordre de Prémontré avaient besoin d'une grande synthèse. L'idée-même de cette synthèse, s'est imposée à l'A. en ces dernières années d'une manière très pressante: les abbayes de l'Ordre situées en Europe de l'Est, et qui retrouvaient leur liberté depuis décembre 1989, n'avaient pas tellement de documents permettant de donner aux jeunes en formation, une vue d'ensemble de l'histoire et de la spiritualité de l'Ordre dans lequel ils voulaient se vouer au Seigneur¹).

Pour le chanoine Ardura, il fallait:

«... reprendre les éléments essentiels et souvent épars [du] patrimoine historique, spirituel et culturel de l'ordre, pour en proposer une présentation organique... une vue d'ensemble de l'ordre et de sa spiritualité... à partir d'hommes²) particulièrement représentatifs...» (pp. 13-14).

Ce livre, qui connaît déjà un nouveau tirage avec un certain nombre de corrections (février 1996), dont on annonce une version abrégée en italien vers la fin de cette année, suivie peut-être d'une édition tchèque, ce livre, dis-je, est à coup sûr ce qui a été produit de plus complet à ce jour. Il a fallu à l'A. beaucoup de courage et de patience, pour rassembler de droite et de gauche tous les éléments de cette synthèse, les présenter ici après avoir fait les sutures nécessaires entre les divers morceaux, et traduire les textes qui ne sont pas originellement écrits en français. On est plus qu'impressionné par le nombre imposant de documents lus et médités, assemblés avec art, y compris les plus récents qui ne sont pas encore édités, que je sache³). En tout cas, la bibliographie, pp. 577-592, est importante, imposante, et l'on ne peut que saluer, très admiratif, le très gros effort de l'A. pour aboutir à cette synthèse, que l'on ne remplacera pas de si tôt, assurément.

Il s'agit véritablement d'une somme sur l'histoire de l'ordre de Prémontré, et, en lisant cet ouvrage, j'avais de plus en plus en mémoire la phrase que Mgr. Calmels prononça au chapitre général de Wilten, en 1968, il faut:

¹) La petite histoire de l'ordre de Prémontré du père François Petit, publiée il y a au moins soixante-dix ans chez Letouzey et Ané, s'occupe beaucoup de la France. Le maître-livre du même auteur: *La Spiritualité des prémontrés aux XIIe et XIIIe siècles*, Paris, 1947 a donc un demi-siècle, et, comme son titre indique, ne s'occupe en profondeur que des débuts de l'ordre. — Je ne puis rien dire de l'ouvrage du père Backmund: *Geschichte des Prämonstratenserordens*, 1986, mais je pense, comme le titre l'indique, qu'il y est plus parlé d'histoire que de spiritualité.

²) Et personnellement j'ajouterai volontiers: et de femmes... Ou encore: de Ricvère de Clastres à Emilie Podoska.

³) D'après la note 87 p. 235, on pourrait comprendre, me semble-t-il, que l'A. a pu faire son miel du mémoire de maîtrise de théologie du père D.-M. Dauzet.

«... aider le passé le plus ancien à se joindre à l'avenir, à se confier au renouveau»,

et j'allais volontiers continuer: dans la fidélité au propos de *sequela Christi* de chacun au sein de la famille canoniale de Prémontré.

Car c'est bien cela que le père Ardura développe tout au long de son ouvrage: *sequela Christi* dans une famille religieuse donnée, qui part de Norbert et de ses compagnons (à commencer par Hugues de Fosses, bien sûr, pp. 47 à 60), et se développe, croît, pour parvenir jusqu'à nos jours.

Je ne peux tout détailler ici des sept chapitres de cet ouvrage. Sans doute pourra-t-on discuter de telle coupure, de telle présentation dans un chapitre donné plutôt que dans un autre: on aurait peut-être tout aussi bien étudié les premiers disciples, pp. 64 à 73, et l'ère des premières fondations, pp. 77 à 82, dans le chapitre premier: *Le temps des fondations*, que dans le suivant. Dans le troisième: *Incertitudes et replis, XIVe-XVIe siècles*, pp. 139-180, on saluera des pages très intéressantes sur la réforme des statuts en 1505, et sur les méfaits de la commende⁴). Le chapitre quatrième: *L'ère des réformes, XVIe-XVIIe siècles*, est consacré sur cent pages (pp. 181 à 282), à de très belles figures de réformateurs, dont certains ne sont guères connus, tel Richard Redman dans l'Angleterre du début des Tudor (pp. 206-207), ou François Fegyvernek en Hongrie entre 1510 et 1535 (pp. 208-211); mais les grandes figures de proue de la réforme prémontrée sont là, bien sûr, avec, entre autres, Nicolas Psaume bien sûr (pp. 216 à 225), et Servais de Lairuelz et l'Antique Rigueur (pp. 227 à 239). Quant à la réflexion que j'allais faire: on ne trouve pas ici de pages sur Augustin de Felleries ou sur Michel Colbert, en tant qu'auteurs spirituels, l'A. l'a prévue, qui écrit p. 282: «*ces exemples sont forcément limités, mais parlants...*». Cette réflexion de l'A. est également valable pour le chapitre suivant: *A travers la tourmente, XVIIIe siècle et premier tiers du XIXe siècle*, pp. 283 à 354. Plutôt que les pages vitrioliques de Le Sage sur les communautés, les us et coutumes monastiques de celles-ci, les pages de ce prémontré sur la vie spirituelle et la vie religieuse, mériteraient une étude approfondie, c'est mon humble avis. Mais les pages qui m'ont semblées les plus neuves, sont à prendre dans tout ce que l'A. a écrit sur le XIXe et le XXe siècles (pp. 355 à 520), le plus souvent à partir de pièces d'archives peu connues, voir inédites: c'est la survie, puis la renaissance de l'ordre en Europe, puis son implantation sur les quatre autres continents, enfin le renouveau des dernières années, spécialement dans l'Europe de l'Est.

On l'a vu, j'ai déjà commencé, dans le paragraphe précédent, la mélodie des critiques. Il paraît que c'est un des devoirs de l'auteur de

⁴) On a dans ce chapitre une longue litanie sur les abbés généraux, d'Adam de Crécy à Virgile de Limoges. Certes. Mais l'on s'étonne un peu de voir Jean de Rocquigny, mériter si peu de place, et n'être nommé qu'à propos du collège de la rue Hautefeuille à Paris, p. 187. Le père François Petit, dans les années 1960, disait volontiers qu'il y avait quatre très grands abbés et généraux de l'ordre de Prémontré: Hugues de Fosses, Jean de Rocquigny dans la seconde moitié du XIIIe siècle, Jean Despruets dans la seconde moitié du XVIe, et Hubert Noots, alors abbé général depuis 1937.

compte-rendus... Je vais donc le faire aussi dans ce paragraphe-ci. A brasser tant de documents, il arrive que l'on laisse un certain nombre d'imprécisions, mineures, quand on rédige. L'A. en a déjà corrigé certaines dans le second tirage de l'ouvrage. Il en reste malheureusement. Par exemple, pp. 197-198, à propos de la résidence de l'antique rigueur à Paris, dite prieuré de la Croix-Rouge⁵). A propos de Nicolas L'Ecuy, p. 320, qui n'a jamais été cistercien, mais comme son frère aîné — le dernier abbé général — profès de l'abbaye chef d'ordre. Ce dernier prélat est gratifié de trois dates d'expulsion de Prémontré. P. 50 §5, on lit: «2 novembre 1792», mais, p. 315 §2, on lit: «1er novembre 1790» (c'est la bonne)... et, p. 320 §2: «au plus fort de la Terreur [... sic...] 2 septembre 1792». P. 342, plusieurs imprécisions à propos du vénérable Toulorge⁶). A la p. 397, nouvelles imprécisions concernant le dernier prieur-curé de Saint-Vigor de Juaye⁷). Tout ceci est certes parfois assez agaçant, mais, finalement, est peu d'importance.

Ce qui compte, j'y reviens en terminant, c'est l'importance de ce remarquable travail, de cette somme merveilleuse dont le père Ardura

⁵) La Croix-Rouge était une résidence, où étaient envoyés des chanoines de l'antique rigueur, sous un prieur et un proviseur pris alternativement dans chacune des trois circaries de l'observance réformée. Mais ce ne fut jamais un collège pour étudiants. On ne voit jamais, dans les *relicta* des chapitres annuels de l'antique rigueur, que de jeunes religieux soient envoyés à Paris aux études, et l'on ne voit pas non plus de jeunes prémontrés réformés se présenter aux ordres soit à Paris, soit à Meaux, soit à Chartres; on ne voit pas plus de prémontrés réformés nommés à la Croix-Rouge pour y enseigner ou y faire «répéter» leurs cours à leurs jeunes confrères. — D'autre part, copiant servilement le père Backmund, l'A. écrit que: «la communauté administrait les paroisses de Gray, Saint-Hilaire de Tours, Perrières, et Pereuse-en-Nivernais». Ce n'est pas cela du tout: comme il s'agit de cures génovéfaines, les prieurs-curés en question étaient rattachés «pour ordre» à la Croix-Rouge, mais ce n'est pas pour autant que cette résidence avait à desservir ces cures...

⁶) Je suis absolument, entièrement et totalement opposé au père Ardura quand il écrit, à propos du vénérable Toulorge, p. 342 §3 au milieu: «le père Toulorge... n'était pas concerné par la loi et n'était pas tenu à prêter le serment... ne voulant à aucun prix se soumettre au serment condamné par le pape...». Mais si, bien sûr que si, il était concerné: à cette date, il s'agit de prêter le serment de Liberté-Egalité, qui d'ailleurs n'a jamais été condamné par Pie VI, que des ecclésiastiques parfaitement recommandables comme M. Emery ont prêté. Il ne s'agit aucunement de prêter le serment à la Constitution civile du clergé, qui, lui, a bel et bien été condamné par le pape. Tous les fonctionnaires publics, mais aussi tous ceux qui, à un titre ou à un autre, émargeaient au budget de la Nation (et c'était le cas pour les anciens religieux et religieuses pensionnés), devaient prêter ce serment de Liberté-Egalité, ou se déporter volontairement.

⁷) Certes le père Charles Gaspard Paynel prêta le serment à la Constitution civile du clergé, mais il ne continua pas à habiter avec ses confrères réfractaires, pour deux raisons. D'abord ceux-ci n'étaient pas réfractaires puisque non chargés d'âmes, donc non tenus à un serment que personne ne leur a demandé de prêter. Et ensuite parce que le père Paynel, comme le père Davy à Trun, ou le père Dupetit-boscq à Ellon, appliquant à la lettre la demande tridentine de résidence des curés, n'habitait pas l'abbaye de Mondaye, mais son presbytère, à côté de son église paroissiale (bien que celle-ci ne soit pas éloignée d'un kilomètre de l'abbaye...).

vient de doter son ordre. J'ai gardé pour la bonne bouche, pour ainsi dire, les pages très importantes de sa conclusion: *Spiritualité, approfondissement, mission*, pp. 523 à 539. Elles sont à lire, à méditer, à vivre. Ce gros livre veut aider l'ordre de Prémontré à répondre au défi qui s'impose à lui, et que l'A. a bien défini:

«... opérer le renouveau de Prémontré, c'est retrouver dans leur fraîcheur native les pensées modernes de saint Norbert. Un mot d'ordre: devenir plus fidèles à son esprit. *Renovatio*, oui! pourvu qu'elle soit une véritable *conformatio* à l'esprit du fondateur...».

Cette *conformatio*, j'en ai la certitude intime et l'absolue conviction, le beau livre du père Bernard Ardura aidera les prémontrés d'aujourd'hui et du XXI^e siècle, à la réaliser pleinement.

3bis, rue Irma Moreau
F-13100 Aix-en-Provence

Xavier LAVAGNE d'ORTIGUE